

Délibération N° DEL-2022-090

Le lundi 27 juin 2022 à dix-huit heures se sont réunis sous la présidence et la convocation de Madame le Maire en date du 21 juin 2022, dans la Grande Salle de la Mairie, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal de la commune de Guéret sous la présidence de Madame le Maire.

Présents: Mme Marie-Françoise FOURNIER, M. Guillaume VIENNOIS, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, M. Erwan GARGADENNEC, Mme Fahousia HOUMADI, M. Christophe MOUTAUD, Mme Sabine ADRIEN, M. Ludovic PINGAUD, M. Jean-Baptiste CONTARIN, M. Henri LECLERE, Mme Christine MARRACHELLI, M. François VALLES, Mme Bernadette AUPETIT, Mme Françoise OTT, Mme Véronique VADIC, Mme Christelle BRUNET, M. Jonathan WEINBERG, M. Chaarani MROIVILI, Mme Claire MORY, M. Patrick DUBOIS, M. Benoît LASCOUX, M. Gilles BRUNATI, Mme Martialle ROBERT, Mme Sylvie BOURDIER, M. Thierry DELAITRE.

Absents: M. Damien MONTEIL, Mme Olivia BOULANGER, Mme Mary-Line COINDAT.

Dépôts de pouvoir : Mme Corinne TONDUF donne procuration à Mme Sabine ADRIEN, M. Thierry BAILLIET donne procuration à Mme Françoise OTT, Mme Zelinda SCHALLER donne procuration à M. Henri LECLERE, M. Eric CORREIA donne procuration à M. Benoît LASCOUX, M. Michel VERGNIER donne procuration à Mme Martialle ROBERT.

Nb votants	Pour	Contre	Abstention	Ne prend pas part au vote
30	30	0	0	0

En application de l'article L2121-15 du CGCT, Monsieur Christophe MOUTAUD est désigné secrétaire de séance.

Cohésion sociale, sports, culture

19. Attribution d'une subvention municipale : Adas Music

Rapporteur: Ludovic PINGAUD

L'association ADAS MUSIC organise des manifestations culturelles sur la ville de Guéret. Elle demande une subvention de fonctionnement de 500€. Ce montant avait été mis en réserve.

Aussi, au vu de ce qui précède, il est proposé aux membres de Conseil municipal de se prononcer favorablement sur l'attribution d'une subvention fixée à 500€ à l'association ADAS MUSIC.

adoptée à l'unanimité
FAIT et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR EXTRAIT CONFORME,

LE MAIRE,

Marie-Françoise FOURNIER Accusé de réception en préfecture 023-212309603-20220627-lmc120220000090-DE Date de télétransmission : 01/07/2022 Date de réception préfecture : 01/07/2022